

LES ADOLESCENTS FACE A LA NOTION D'AUTORITÉ

Pierre G. COSLIN¹ et Julia SCHRADER²

Université Paris Descartes (France)

Laboratoire de psychologie clinique et de psychopathologie³

Résumé

L'adolescence est un temps de transition entre l'enfance et l'état d'adulte qui se caractérise par l'accès à l'autonomie. Mais l'adolescence est aussi un temps de transgression, les règles qui sont soumises aux jeunes et qu'ils doivent s'approprier faisant l'objet d'une remise en cause qui se manifeste à travers des conduites de défi et de contestation. L'école, second lieu de socialisation après la famille, devient à cette occasion le lieu privilégié d'une transgression s'exprimant à travers des violences diversifiées mettant en cause les valeurs reconnues par la société. De tels actes ont essentiellement une fonction de provocation car ils mettent en scène les difficultés de vivre au sein de certains environnements, ainsi que les aliénations, humiliations et frustrations ressenties. La présence d'une autorité signifiante et confiante pourrait leur permettre de découvrir la signification d'un système de valeurs qui contribuerait à donner un ordre aux choses s'il était communément partagé. Les limites imposées seraient alors plus facilement acceptées, car, à travers la relation établie, ces jeunes se sentiraient reconnus, pouvant restaurer leur estime de soi et prendre conscience qu'ils ne sont pas seulement acteurs de leur destin, mais qu'ils en sont également les auteurs.

Le présent article a pour objet de préciser la valeur attribuée à la notion d'autorité au sein des collèges et lycées français, à partir de travaux que nous avons conduits auprès de 170 adolescents

1. Professeur de Psychologie de l'adolescent.

2. Psychologue diplômée de Psychologie de l'enfance et de l'adolescence

3. 71 avenue Édouard Vaillant, F 92740 Boulogne Billancourt, pierre.coslin@parisdescartes.fr

L'adolescence est un temps de transition entre l'enfance et l'état d'adulte qui se caractérise par l'accès à l'autonomie, le processus de socialisation tenant alors un rôle essentiel, puisque impliquant l'intériorisation de règles qui vont permettre aux jeunes de repérer les différents codes sociaux. Mais l'adolescence est aussi un temps de transgression, les règles qui leur sont soumises et qu'ils doivent s'approprier faisant l'objet d'une remise en cause qui se manifeste à travers des conduites de défi et de contestation à l'égard des normes. L'école, second lieu de socialisation après la famille, devient à cette occasion le lieu privilégié d'une transgression s'exprimant à travers des violences diversifiées : injures et agressions à l'encontre des élèves et des enseignants, dégradations des locaux et biens scolaires

Ces violences souvent considérées comme banales par les jeunes, sont ressenties douloureusement par les personnels (Coslin, 2009). Elles manifestent une déviation de la communication, mettant en cause les valeurs reconnues par la société. De tels actes ont essentiellement une fonction de provocation car ils mettent en scène les difficultés de vivre au sein de certains environnements, ainsi que les aliénations, humiliations et frustrations ressenties. Ils font plus ou moins consciemment appel au corps social pour qu'il modifie une situation conflictuelle et traumatique dont ils ne peuvent se sortir par eux-mêmes.

La présence d'une autorité signifiante et confiante pourrait leur permettre de découvrir la signification d'un système de valeurs qui contribuerait à donner un ordre aux choses s'il était communément partagé. Les limites imposées seraient alors plus facilement acceptées, car, à travers la relation établie, ces jeunes se sentiraient reconnus, pouvant restaurer leur estime de soi et prendre conscience qu'ils ne sont pas seulement acteurs de leur destin, mais qu'ils en sont également les auteurs.

C'est trop souvent, en effet, qu'ils se posent et s'imposent en tant qu'acteurs par le biais de conduites à risque et de violences, persuadés que ce sont les seuls moyens dont ils disposent pour occuper ces espaces dont ils se voient exclus. Soumettre de force les jeunes à la loi n'a pas beaucoup de sens, car ils attendent pour y adhérer, de participer à son élaboration, ce qui les aidera à devenir intérieurement plus libres et à assumer leurs responsabilités : les adolescents refusent d'être normés, ils sont normatifs.

Dans le modèle scolaire traditionnel, les rôles et statuts de l'enseignant paraissent assez bien définis, requérant respect et autorité, alors que ceux des élèves s'avèrent flous, fluctuants et dépendant souvent de la personne du professeur. Comment alors devenir autonomes et responsables dans un monde où le respect de l'enseignant va de soi, tandis que celui des élèves demande à être acquis ? Les jeunes se sentant « prisonniers » d'un système contraignant vont dès lors chercher à rétablir une communication, même si celle-ci peut paraître quelque peu déviée aux yeux des adultes. Ils prennent cette parole qui ne leur est pas donnée à travers d'incessantes provocations ; ils cherchent à trouver leur place et à « marquer leur territoire ». En quête de respect et de reconnaissance, ils remettent en question cette autorité imposée par l'école qu'ils perçoivent comme une atteinte à leur liberté individuelle, requérant une redistribution des fonctions du pouvoir et du savoir et une redéfinition des prérogatives et des devoirs.

Il ne faut pas sous-estimer le fort sentiment de justice qui habite les adolescents. Il ne suffit plus de détenir l'autorité pour obtenir l'obéissance, car l'autorité n'a pas la même signification pour l'enseignant que pour l'élève. Les jeunes attendent de l'adulte une relation fondée sur la notion de respect mutuel. Les enseignants qui sauraient être à l'écoute de leur classe et proposeraient une autorité « partagée », fondée sur la discussion, la compréhension et l'écoute, permettraient une assimilation plus facile des règles par les adolescents, et éviteraient que certains jeunes ne se posent en marge de l'ordre établi, visant, en quelque sorte, à légitimer leur prise de pouvoir.

Le présent article a pour objet de préciser la valeur attribuée à la notion d'autorité au sein des collèges et lycées français, à partir de travaux que nous avons conduits auprès de 170 adolescents âgés de 13 à 18 ans, scolarisés en classes de 4^{ème}, 2nde et Terminale, et de 20 de leurs enseignants (14 professeurs de collège et six professeurs de lycée).

Adolescents et enseignants ont passé deux questionnaires, le premier portant sur les notions d'autorité, de violence et de respect, le second leur proposant huit scénarios, chacun étant suivi de douze questions.

Le premier questionnaire est composé de trois questions, la première requérant le choix parmi trois d'une liste de mots définissant au mieux

l'autorité. Chaque liste, qui comprend également trois mots, correspond à une conception différente de l'autorité et a été constituée lors d'une pré-enquête auprès de cinq « juges », étudiants en quatrième année de psychologie :

- l'autorité partagée (compréhension, discussion, écoute),
- l'autorité démocratique (droit, puissance, pouvoir),
- l'autorité absolue, despotique (tyrannie, domination, loi du plus fort).

La seconde question propose une liste de treize comportements fréquemment observés, dont cinq sont des incivilités et huit des violences, quatre à l'encontre d'adultes et quatre à celle d'autres enfants. Le sujet doit dire s'il s'agit ou non, selon lui, de violences, n'étant retenus, pour l'analyse que les huit items caractérisés par la violence : quatre envers l'adulte (ne pas obéir à un enseignant, insulter un enseignant, insulter ses parents, menacer un enseignant), et quatre envers un enfant (se moquer d'un élève qui ne travaille pas, frapper un élève, insulter les perturbateurs de cours, racketter un camarade). Chaque item retenu comme violent est côté 1 point, ce qui conduit à des scores variant entre 0 et 4, tant pour la violence envers l'adulte que celle à l'encontre d'un jeune.

La troisième question, enfin, propose huit comportements pour lesquels le sujet doit dire s'il s'agit ou non de respect : la reconnaissance de tous par tous, le fait d'être à l'écoute de l'autre, d'accepter la différence de l'autre, d'avoir de l'estime pour quelqu'un, de se montrer violent, d'avoir de l'autorité sur quelqu'un, d'être tolérant avec l'autre, et la communication.

Les huit scénarios du second questionnaire relatent un fait se passant au sein d'un établissement scolaire mettant en scène violence et autorité. Ils sont construits par croisement de deux variables : la justification ou non de l'autorité manifestée par l'enseignant (selon l'estimation effectuée par les juges de la pré-enquête) et la nature de la violence – verbale, physique, psychologique ou administrative. Les scénarios 1 (autorité justifiée) et 2 (autorité non justifiée) abordent la violence verbale. Les scénarios 3 (autorité justifiée) et 4 (autorité non justifiée) se réfèrent à la violence physique. Les scénarios 5 (autorité justifiée) et 6 (autorité non justifiée), à

la violence psychologique et enfin les scénarios 7 (autorité non justifiée) et 8 (autorité justifiée), à la violence administrative.

Le premier scénario, par exemple (autorité justifiée, violence verbale), raconte l'histoire d'un garçon, qui n'ayant pas appris sa leçon d'histoire, décide, lors d'une interrogation, de copier sur son voisin. Le professeur s'en aperçoit et note son travail en conséquence. Au moment où il rend les copies, l'élève, qui pensait avoir une bonne note, constate qu'il n'a même pas la moyenne. Il s'emporte violemment et essaie d'expliquer qu'il n'a rien fait. Mais le professeur refuse de l'écouter et le traite de tricheur. L'enfant, se sentant injustement traité, commence alors à agresser verbalement l'enseignant qui a repris son cours.

Viennent alors les douze questions aux-quelles les sujets doivent répondre par oui ou non : Penses-tu que l'enseignant fasse preuve d'autorité en s'adressant de cette manière à cet enfant ? S'agit-il, selon toi, d'une autorité justifiée ? L'autorité implique-t-elle de la violence ? Selon toi, l'enseignant fait-il preuve de violence ? L'enseignant manque-t-il de respect à cet élève ? Selon toi, y a-t-il abus de pouvoir de la part de l'enseignant ? Penses-tu que ce jeune a raison de répondre à l'enseignant ? En répondant, fait-il violence à l'enseignant ? Si oui, cette violence est-elle justifiée ? Ce garçon manque-t-il de respect à l'enseignant ? Cherche-t-il à se faire respecter par l'enseignant ? Pour se faire respecter par un enseignant, la violence est-elle nécessaire ?

Ces douze questions sont les mêmes pour tous les scénarios. Chaque réponse positive étant créditée d'un point, le cumul sur les huit scénarios conduit à un score variant entre 0 et 8 pour chacune des questions.

Dans un premier temps, seront considérées les représentations relatives à l'autorité, aux violences et au respect, puis seront analysées les perceptions qu'ont professeurs et élèves des situations proposées par les scénarios.

Représentations de l'autorité, de la violence et du respect

En ce qui concerne la représentation de l'autorité, les choix des adolescents et des enseignants se répartissent selon les trois perspectives conceptuelles. Mais ces répartitions diffèrent selon le statut : 61 % des adolescents en

ont une conception démocratique, 28 % la voient partagée et 11 % lui associent un caractère absolu, alors que 60 % des enseignants l'estiment partagée, 20 %, démocratique et 5 % seulement la trouvent absolue, 15 % refusant de répondre ($X^2 = 37.1$, S à $P = .01$). Ainsi, au sein d'une classe, si l'enseignant fait preuve d'autorité, la majorité des élèves y percevraient plutôt un cadre démocratique, alors que les enseignants considéreraient plutôt que l'exercice de l'autorité y est partagé.

En ce qui concerne l'estimation des violences, adolescents et enseignants s'accordent à considérer que les comportements présentés sont plutôt violents, mais avec des degrés divergeant selon le statut, puisque le score sur 4 n'est que de 2,9 pour les adolescents contre 3,5 pour les enseignants en ce qui concerne les violences dirigées contre des adultes ($t_{188} = 3.0$, S à $P = .01$) et respectivement de 2,9 et 3,9 pour la violence envers les jeunes ($t_{188} = 5.2$, S. à $P = .01$). Qu'elle soit donc dirigée vers l'élève ou vers le professeur, les enseignants perçoivent plus de violence que les élèves.

Enfin, en ce qui concerne le respect, enseignants et élèves ont une approche identique sur 7 des 8 items proposés, associant le respect à *la reconnaissance de tous par tous, l'écoute de l'autre, l'acceptation de la différence, l'estime des autres, la tolérance et la communication, rejetant par contre la violence*. Il n'y a désaccord que pour une éventuelle relation entre respect et autorité, 71 % des adolescents considérant qu'avoir de l'autorité sur quelqu'un, ce n'est pas le respecter, alors que 60 % des enseignants le considèrent, au contraire.

Perception de l'autorité, du respect et de la violence à travers les scénarios

Élèves et enseignants répondent pareillement à six des questions posées à propos des scénarios : *l'enseignant fait preuve d'autorité en s'adressant comme il le fait à l'élève* (3,85/8 contre 3,25), *cette autorité est justifiée* (3,08 contre 3,10), *il manque de respect à l'élève* (4,49 contre 4,35), *il abuse de son pouvoir* (3,87 contre 3,40), *l'élève manque de respect à l'enseignant* (4,55 contre 5,05) et *il cherche à se faire respecter par l'enseignant* (3,85 contre 4,55).

On observe, en revanche, des divergences pour cinq autres questions. Pour trois d'entre elles, les élèves répondent plus affirmativement que les professeurs : *l'autorité implique de la violence* – 1,99 contre 0,55 ($t_{188}=2.9$, S. à $P=.01$), *l'élève a raison de répondre à l'enseignant* – 3,45 contre 2,15 ($t_{188}=3.9$, S. à $P=.01$) et *la violence de l'élève est justifiée* – 1,47 contre 0,70 ($t_{188}=2.4$, S. à $P=.05$). Alors que pour deux autres, ce sont les enseignants qui sont plus affirmatifs : *l'enseignant fait preuve de violence* – 3,26 contre 4.10 ($t_{188}=2.4$, S. à $P=.05$) et *en répondant l'élève fait violence à l'enseignant* – 3,37 contre 4,20 ($t_{188}=2.1$, S. à $P=.05$).

Enseignants et élèves ont ainsi, le plus souvent, une même approche face à l'autorité et à l'abus de pouvoir utilisé par l'enseignant dans certains scénarios. Néanmoins il existe quelques divergences quant au droit que se donne un jeune de répondre, les adolescents considèrent davantage qu'un élève a le droit de répondre à un enseignant qui abuse de son pouvoir. Selon eux, une réplique à un enseignant injuste peut s'avérer justifiée même si elle est violente.

Quelques divergences quant à la justification de l'autorité

La question se pose de savoir si enseignants et élèves perçoivent pareillement l'autorité selon qu'elle est ou non justifiée dans les situations présentées. On ne relève en fait de divergences que pour trois situations.

Dans la première, *deux garçons se disputent à propos d'une fille dans la cour. La dispute dégénère et les garçons se battent. Un enseignant intervient pour les séparer. L'un des combattants donne alors un coup de poing à l'enseignant. Pour le calmer, celui-ci le gifle. Le garçon, de plus en plus énervé, se met à insulter l'enseignant.* Il s'agit, on le voit d'un scénario où l'autorité de l'enseignant est justifiée. Il n'y a toutefois qu'un tiers des enseignants interrogés pour lui donner raison alors que les élèves sont nettement partagés.

La deuxième situation présente *le cas d'un élève qui, depuis le début de l'année scolaire, cherche à provoquer son professeur. Il fait du bruit, se lève, se déplace et perturbe la classe. L'enseignant, lui ayant demandé à plusieurs reprises de s'asseoir, de se calmer et de se mettre au travail,*

décide finalement de faire comme s'il n'était plus dans la classe, afin de poursuivre le programme avec les autres élèves. Cela ne plaît pas au garçon qui accentue son comportement perturbateur. Dans cette situation, la décision de l'enseignant semble justifiée à la majorité des élèves, mais injustifiée à 60 % des enseignants.

Enfin, la troisième situation met en scène un garçon qui, après la récréation, regagne sa classe. Dans les couloirs des camarades s'amuse à le pousser, le faisant tomber à plusieurs reprises. En voyant arriver l'enseignant, les élèves bousculent à nouveau le garçon qui, poussé sur l'enseignant, le fait trébucher. Le professeur le punit alors de deux heures de retenue. L'enfant a beau s'excuser et tenter d'expliquer ce qui s'est passé, le professeur maintient la punition. Cette décision injuste n'en est pas moins approuvée par la majorité des enseignants interrogés, alors qu'elle est remise en question par 80 % des élèves.

Estimation de la violence des réactions des enseignants

Élèves et enseignants divergent-ils quant à leur estimation d'une éventuelle violence dans la réaction des enseignants présentée par les différents scénarios ? Différentes formes de violence étaient abordées - verbale, physique, psychologique et administrative. Deux scénarios seulement sur huit permettent de différencier les appréciations des adolescents et des enseignants.

La première met en scène la violence verbale d'un enseignant : *un élève, particulièrement bavard en classe, ne s'en donne pas moins beaucoup de mal pour bien travailler à l'école. Ses devoirs sont toujours faits, même s'il doit y passer plusieurs heures. Il est très faible en mathématiques et le professeur ne prend pas en compte ses efforts du fait de ses bavardages. Il lui reproche sans cesse sa médiocrité, l'assurant qu'il ne réussira jamais dans la vie. Lassé de ces reproches, l'élève prend ses affaires et quitte le cours, disant au professeur : « De toute façon, vous ne voyez que ce que vous voulez voir ».* Neuf enseignants interrogés sur dix considèrent comme très violente cette intervention du professeur de mathématiques, alors qu'il n'y a que 59 % des élèves à partager ce jugement.

L'autre situation concerne la violence psychologique. Il s'agit, cette fois, d'un garçon qui essaie « d'exister » aux yeux de son professeur de français. Il se tient correctement en classe, apprend ses leçons et fait ses devoirs. Il a toutefois l'impression que ce n'est pas suffisant et ne sait plus comment faire pour se sentir exister au sein de cette classe. Il se met même au premier rang pour faire remarquer sa présence. Mais sans succès. L'enseignant ne se rend compte de rien. Il fait tout simplement comme s'il n'existait pas. L'enfant déçu décide alors de ne plus aller à ce cours. La conduite de ce professeur est jugée violente par 59 % des enseignants interrogés mais seulement par 24 % des élèves.

Discussion

Enseignants et élèves divergent donc quant à leur conception de l'autorité et donc à la perception de son exercice au sein de l'école. Celle-ci peut plus fréquemment faire violence aux adolescents qu'aux adultes. Sa justification est également différemment appréciée selon le statut : ce qui est justifié pour un professeur ne l'est pas forcément pour ses élèves. La notion de violence ne fait pas non plus l'unanimité. Elle est davantage banalisée par les jeunes. La notion de respect entraîne en revanche plus de concordance, bien que quelques nuances soient mises au jour : ainsi, les enseignants pensent qu'avoir de l'autorité sur un élève, c'est le respecter, point de vue qui n'est pas partagé par les adolescents. De même, lorsque l'autorité de l'enseignant leur paraît abusive, injustifiée, les jeunes considèrent que leur propre violence se justifie pour qu'on les respecte. Comme l'on peut s'y attendre, les enseignants ne partagent pas cet avis. Quoi qu'il en soit, l'autorité ne paraît pas vraiment en crise, six jeunes sur dix considérant l'autorité de l'enseignant comme « démocratique », lui revenant de plein droit. Les travaux réalisés en 2004 par le CREDOC vont d'ailleurs dans le même sens, indiquant que 83 % des collégiens pensent que l'autorité est une qualité pour un « prof », de même que l'enquête également réalisée par le CREDOC au début du millénaire où 57 % des adolescents manifestaient leurs attentes d'autorité de la part des adultes.

Par contre, les adolescents rejettent clairement l'autorité « autoritaire », absolue, despotique. L'enseignant qui « a de l'autorité » n'est pas un tyran,

mais celui qui sait à la fois s'imposer et les intéresser, celui qui possède des valeurs, une personnalité ou des qualités humaines (Fize, 2004). Les règles ne doivent pas être imposées mais justifiées. Elles procurent alors aux adolescents une base de sécurité, des repères en leur fixant des limites. C'est ainsi qu'ils peuvent se développer et acquérir leur autonomie, mais, pour ce faire, ils ont besoin de modèles. Jadis, l'enseignant asseyait son autorité sur la violence physique, les châtiments corporels. Ce n'est plus le cas aujourd'hui. Mais il existe encore des violences institutionnelles insupportables, des violences psychiques insidieuses. Cela est à proscrire car l'autorité qu'elles fondent perd toute justification. L'autorité ne doit pas faire violence. Il n'est plus question, de nos jours, de ce « dressage autoritaire » des élèves qui a perdu la légitimité qu'il présentait autrefois (Houssaye, 1996).

Un adolescent qui se sent incompris et injustement traité se donne désormais le droit de riposter. Moins habile dans la parole que l'adulte, il cherche un mode de communication lui permettant de se faire entendre : l'acte violent. En répondant par la violence, il marque son profond désaccord et cherche à s'affirmer, refusant des normes qui ne seraient pas respectées par tous. C'est, comme le dit Huerre (2002), sa manière d'exister. Il faut donc qu'à l'autorité absolue du passé se substitue une autorité moderne acceptant négociation et discussion, une autorité qui se construirait en commun (Pain et Vulbeau, 2003), une autorité partagée comme la prônent les enseignants interrogés dans cette étude.

Il faut également prendre en compte que les adolescents ne sont pas seulement confrontés aux violences institutionnelles, mais aussi à celles mêmes qu'ils induisent : dégradations des locaux, agressions diverses envers les professeurs et les élèves, etc., ce qui trop souvent les conduit à les banaliser. On a pu constater dans ces travaux qu'enseignants et élèves avaient une approche différente de la violence : là où l'enseignant en percevait, l'élève n'en voyait pas forcément. Les jeunes estiment également fréquemment la violence contre d'autres jeunes avec moins de sévérité que celle à l'encontre des adultes. Ils vivent dans leur propre monde qui comporte ses propres règles, ses formes langagières, vestimentaire... leur permettant de se distinguer des adultes. Ainsi certains actes, certains jeux, un langage grossier, ne sont pas estimés par eux comme manifestant de la violence.

Enseignants et élèves réclament le respect. Mais l'absence de communication entre enseignants et élèves fait souvent naître des malentendus. Les jeunes veulent être reconnus pour ce qu'ils sont. Mais cette reconnaissance leur est rarement donnée par l'enseignant qui accepte difficilement ce mode de vie adolescent qui déroge à la règle. Cette méconnaissance est perçue comme un manque de respect par les jeunes qui deviennent à leur tour irrespectueux envers leurs professeurs, pour démontrer qu'ils existent.

Conclusion

Cette étude montre que les adolescents ne sont pas dans un refus catégorique de l'autorité, mais s'y opposent quand l'adulte en fait un usage abusif. L'autorité de l'enseignant doit se fonder sur des règles claires et justifiées qui puissent être acceptées par ses élèves. Cette acceptation est essentielle pour le développement du jeune, qui connaît un temps de transition qui le conduit certes à des transgressions, mais dans le but de parvenir à des transactions. Les débordements des élèves ne doivent pas être admis, mais ils ne doivent pas non plus être provoqués. Mais pour ce faire, il faut s'entendre sur les mots de respect, de violence et d'autorité. Il faut s'entendre sur les « mots », justement pour éviter les « maux ».

Références

- Coslin, P. G. (2009). Les enseignants face aux élèves, *Dialogue*, 2, 184, 33-45
- Fize, M. (2004). Les interdits, *fondements de la liberté*. Paris : Presses de la Renaissance.
- Houssaye (1996). *Autorité ou éducation*. Paris : ESF.
- Huerre, P. (2002). *Ni anges, ni sauvages, Les jeunes et la violence*. Paris : Anne Carrière.
- Pain J. & Vulbeau, A. (2003). *L'invention de l'autorité*. Vigneux : Matrice

